



**CONCOURS 2006**  
**PROMOTION**  
**DE L'ÉTHIQUE**  
**PROFESSIONNELLE**  
ROTARY – CGE  
CONFÉRENCE  
DES GRANDES ÉCOLES

« Prix Régional »  
District 1760

MENTION  
Concours National  
Remis le 29 mai à  
l'UNESCO

## « Ethique et armée professionnelle : enjeux, débats, perspectives »



**Ecole de l'Air de Salon de Provence**

Capitaine Thibault ESCALIER – Elève Commissaire Romain PETIT

## Présentation du projet :

Il s'agit de présenter ici les exigences éthiques inhérentes au métier de soldat. De comprendre la singularité du lien moral liant l'armée à la nation tout en saisissant la spécificité de l'état militaire.

Notre propos tend à démontrer que l'éthique est la question fondamentale de la profession de soldat. En effet, plus que dans tout autre corps de métier, le militaire se doit d'adopter un comportement exemplaire et témoignant d'une maîtrise de soi au vu du mandat que lui confie la nation lui donnant le droit de tuer si la gravité de la situation vécue l'exige. Ce dernier ayant vocation à maîtriser la violence, voire d'user de cette dernière afin d'en éviter la propagation, il se doit de s'imprégner d'un état d'esprit propre à faire de lui un citoyen méritant la confiance de ses compatriotes au nom desquels il sera, peut-être un jour, amené à faire usage de la force.

Notre projet se propose donc de présenter l'éthique professionnelle qui anime le soldat d'aujourd'hui. Pour ce faire, nous avons choisi d'articuler notre réflexion autour des caractéristiques comportementales définissant le métier de soldat avant de nous intéresser au pacte moral que l'ethos et le statut militaire supposent dans sa relation à la nation.

## Sources :

- Marc BESSIN, *Autopsie du service militaire, 1965-2001*, Autrement, 2002.  
Pascal BONIFACE, *L'Armée : enquête sur 300 000 soldats méconnus*, Editions n°1, 1990.  
Général (c.r) Loup FRANCAERT, *La Guerre du sens*, Economica, 2000.  
Jean-charles JAUFFRET, *Ces officiers qui ont dit non à la torture, Algérie 1945-1962*, Autrement, 2005.  
Capitaine LYAUTEY, *Du rôle social de l'officier*, Christian de Bartillat, 1994.  
Général (c.r) Eric de la MAISONNEUVE, *Le Métier de soldat*, Economica, 2002.  
Contrôleur général des armées (c.r) Jean-Michel PALAGOS, *Le Nouveau statut général des militaires*, Lavauzelle, 2005.  
Raoul GIRARDET, *La Société militaire de 1815 à nos jours*, Perrin, 1998.  
Dominique SCHNAPPER, *La Communauté des citoyens*, Gallimard, 1998.  
Pascal VENESSON, *La nouvelle armée : la société militaire en tendances, 1962-2000*, Les documents du C2SD, 2000.
- Loi n°2005-270 du 24 mars 2005 portant statut général des militaires.  
Loi n°72-662 portant statut général des militaires du 13 juillet 1972.  
Décret n°75-675 du 28 juillet 1975 portant règlement de discipline générale dans les armées.

## **Ethique et armée professionnelle** **Enjeux, débats, perspectives**

L'éthique n'est pas une variable d'ajustement. Dans l'exercice de certaines professions, le caractère apparemment trivial de pareille parole s'efface rapidement face à la réalité du sens qu'elle contient. C'est le cas du métier des armes où l'exigence éthique est d'autant plus grande, que la spécificité militaire implique non seulement, le fait de risquer sa vie mais aussi, si les circonstances l'exigent et le justifient, de donner la mort.

Afin de mieux comprendre les exigences éthiques inhérentes au métier de soldat<sup>1</sup>, il nous paraît essentiel de saisir comment s'articulent chez le soldat les liens liant le serviteur discipliné formant le bras armé de la nation et le citoyen au service des lois et idéaux de sa patrie.

C'est pourquoi, nous définirons dans un premier temps les caractéristiques de l'ethos<sup>2</sup> militaire avant de nous interroger sur la singularité du lien moral liant l'armée à la nation. En d'autres termes, nous chercherons à comprendre la spécificité de l'éthique militaire à partir des devoirs que la nation lui assigne avant de mesurer à quelles obligations respectives le pacte éthique liant l'armée à la nation oblige ces deux dernières.



Consacré par un statut autonome au sein de la fonction publique d'état (le statut général des militaires<sup>3</sup> ou SGM), le soldat est reconnu comme un agent public exerçant une

<sup>1</sup> Général (c.r) Eric de la MAISONNEUVE, *Le Métier de soldat*, Economica, 2002.

<sup>2</sup> Ethos signifie comportement en grec. Cet étymon est à l'origine du mot éthique.

<sup>3</sup> Loi n°2005-270 du 24 mars 2005 portant statut général des militaires ; loi n°72-662 portant statut général des militaires du 13 juillet 1972 et décret n°75-675 du 28 juillet 1975 portant règlement de discipline générale dans les armées.

fonction singulière. Cette fonction singulière qui consiste en l'usage légitime de la force armée implique une série de sujétions particulières qui participent à l'identité des militaires et à ce titre à leur éthique. L'éthique du soldat repose donc sur un ensemble de droits mais surtout de devoirs qu'il convient non seulement d'énumérer mais avant tout de comprendre.

L'usage de la force armée par le militaire nécessite de la part de ce dernier discipline, loyalisme, neutralité, sens du devoir, disponibilité, abnégation et sens du sacrifice. Autant de notions qui réclament chez celui qui promet de s'y tenir en revêtant l'uniforme, une bonne part d'idéal mais aussi et surtout, un haut degré de moralité associé à un devoir d'exemplarité. Rien de modeste dans cette vocation bien que l'humilité en soit une valeur cardinale tant il est vrai que respecter pareil sens du service n'est en rien aisé. A ce titre, on rapproche souvent l'exercice du métier d'officier à celui de chevalier, prêtant serment de servir avec probité et dignité sa patrie. En fait, si l'exigence fondatrice de la spécificité militaire est l'usage de la force, sa spécificité éthique réside dans la maîtrise de cette force, et dans le fait de mettre cette dernière au service du droit, de l'honneur et de la survie de la patrie. En ce sens, l'éthique du militaire est inséparable de la notion de service. C'est pourquoi l'on peut dire que le militaire trouve la grandeur de son éthique dans le sens du service et des devoirs que ce dernier implique. On pensera ici naturellement au caractère sacré de la mission chez les légionnaires, mais il n'est pas exagéré de généraliser ce respect de la parole donnée à l'ensemble des armes et armées qui composent l'institution militaire française.

D'un autre point de vue, le service national était aussi l'occasion pour le militaire et surtout l'officier de développer son rôle social si cher à Lyautey<sup>4</sup>. Durant l'existence de ce dernier et malgré ses imperfections, l'armée a été une école de citoyenneté pour l'ensemble des jeunes gens masculins composant la classe d'âge d'une société. Là encore, la dimension éthique du métier de soldat s'imposait. Il y avait une mission civilisatrice des forces armées ; éduquer le citoyen à ses devoirs envers la nation, lui faire comprendre les enjeux du vivre ensemble et la difficulté de réunir les individus autour d'un projet ou d'une

---

<sup>4</sup> Capitaine Lyautey, *Du rôle social de l'officier*, Paris, Christian de Bartillat, 1994.

idée commune. Il y avait là pour les armées, exigence d'exemplarité à démontrer et émulation éthique à faire partager...

S'ajoutant à ces exigences éthiques plurielles, le militaire est confronté à une autre difficulté d'ordre moral : celle de se battre loin de chez soi, sur des théâtres d'opérations où beaucoup de repères traditionnels (la famille, le confort et la sécurité, les codes sociaux, les paysages familiers) viennent rapidement à manquer. Confronté à un monde de violence loin des siens, le soldat a besoin d'une éthique forte pour ne pas sombrer dans certains excès. Il convient dès lors de se préparer aux exigences d'un métier mettant bien souvent l'homme face à ses limites et exigeant de ce dernier qu'il sache ne pas les dépasser sur un plan éthique tout en les transcendant au niveau de son moral.

Au vu de ces différentes sujétions, on comprend que l'on parle de vocation militaire tant la notion de devoir, notion éminemment morale, tient une place de choix dans l'exercice de ce métier. Le sens du service et du respect de la mission confiée est au cœur de la profession du militaire et motive son comportement. En ce sens, le soldat, s'il met l'efficacité au cœur de sa raison d'être, a besoin de l'appui de la nation et de ses représentants afin que cette action soit menée de manière morale et non contraire à l'éthique d'un soldat de la République Française. En fait, la responsabilité du militaire en tant qu'agent de l'Etat est unique car ce dernier est officiellement mandaté pour avoir recours à la force physique lorsque les moyens de la diplomatie échouent et que les enjeux vitaux de la Nation sont en péril. La guerre étant *la continuation de la politique par d'autres moyens*<sup>5</sup>, le militaire est celui qui, subordonné au pouvoir du politique devient son instrument d'où la nécessité de soustraire cet instrument à l'arbitraire, de lui donner les bases qui fonderont sur le terrain le sens de son éthique.



---

<sup>5</sup> Selon de la célèbre formule de Clausewitz.

Il apparaît donc nécessaire de définir un pacte moral et législatif liant le soldat à la société. Cela nécessite de part et d'autre une volonté de compréhension mais aussi et surtout, un engagement éthique. Les droits et les devoirs du soldat ne se comprennent que dans une logique éthique commune. Le soldat n'est pas un non citoyen, sa raison d'être est de défendre les valeurs d'une société ainsi que ses intérêts, d'assurer sa survie. En ce sens, comprendre la raison d'être du soldat c'est faciliter la compréhension de l'exigence de son éthique par la nation.

Loin des fantasmes que véhicule encore l'uniforme<sup>6</sup> et qui sont plus ou moins liés à des raisons historiques, la morale du militaire ne diffère pas de celle de la société civile. Il appartient donc à l'armée, et cela est une raison éthique en soi, de participer à la démystification de l'image caricaturale souvent attachée au métier des armes. Le soldat de la République n'est pas un « va-t-en guerre », c'est un homme engagé dans la cité et dont l'existence repose sur un paradoxe : se préparer en permanence afin d'éviter qu'ait lieu la raison d'être de son entraînement à savoir : la guerre. Car l'éthique du soldat repose toute entière dans le fait de faire la guerre afin d'éviter la barbarie et non de participer à la propagation de cette dernière. Il en va là de sa crédibilité et du respect dû à sa fonction par la nation. Or, dans un monde médiatique comme le nôtre, il appartient au militaire de faire le premier pas en direction de la société civile, ne serait-ce que parce que *l'armée est au service de la nation* ainsi que le stipule l'article premier du statut général des militaires, et non l'inverse.

L'armée n'a donc pas le choix, elle doit s'adapter à notre société sans se renier. En d'autres termes, elle ne doit pas imposer sa spécificité, mais elle doit s'assurer de la concordance de cette dernière avec les principes de la République dont elle dépend. Sans avoir à justifier son existence, elle doit montrer qu'elle est au service de la morale commune et non à celui d'une morale d'exception. C'est à l'armée de créer des ponts vers la société afin que celle-ci comprenne la réalité qui est celle des armées. En ce sens, l'armée doit détruire la réputation de *grande muette* qui lui colle à la peau tout en respectant le secret

<sup>6</sup> Fantasma principalement dus à certains souvenirs douloureux liés à la Guerre d'Algérie. A ce sujet lire : Jean-Charles JAUFFRET, *Ces officiers qui ont dit non à la torture, Algérie 1954-1962*, Paris, Autrement, 2005.

inhérent à l'exercice de certaines de ses missions. Communiquer pour l'armée est devenu vital, non seulement pour recruter mais aussi pour expliquer la dimension sacrée de la mission qui lui est confiée. La mission de défense n'est pas triviale et implique un sens éthique fort de la part de ceux qui sont en charge de l'assurer. Or, il demeure une ambiguïté forte liée à la spécificité des armées qui réside dans le fait qu'il n'existe pas de contrôle objectif possible de son efficacité si ce n'est l'état de guerre. En ce sens, on comprend la nécessité d'agir de manière exemplaire lors des opérations extérieures pour les militaires. Ces dernières justifient l'efficacité et la moralité des troupes de la République. Il existe donc un contrat de confiance entre l'armée et la nation qui est d'ordre éthique. En d'autres termes, la confiance de la nation en son armée réside dans l'exemplarité éthique dont fera preuve le soldat tant dans ses cantonnements qu'en dehors de ces derniers. Aujourd'hui, il ne suffit plus de savoir faire la guerre, encore faut-il savoir la justifier. A ce titre, le sens doit demeurer au cœur de l'action du soldat<sup>7</sup>.

Il importe donc qu'une éthique partagée existe entre le soldat et la société. En effet, il convient à l'heure de la professionnalisation d'éviter la désaffection de la société envers son armée. Notre société avide de douceur ne comprend plus la logique du combat, la nécessité de la guerre. Il convient donc de lui rappeler que : *Ci vis pacem para bellum*<sup>8</sup>. Autrement dit, l'armée doit expliquer le sens de son action, montrer que ses valeurs ne sont pas en contradiction avec celles de la société afin que cette dernière ne s'enferme pas dans un idéal caricatural de type mercantile et individualiste.

L'armée a besoin de la reconnaissance de la part de la nation, l'exigence éthique propre à l'exercice de ses missions la rend nécessaire et incontournable. Il ne peut y avoir de bon moral des troupes sans comportement moral exemplaire de ces dernières et de la nation qu'elles représentent et défendent. En ce sens, on ne peut penser aujourd'hui une éthique militaire qui soit indépendante de l'éthique sociétale. Qu'est-ce à dire ? Rien d'autre, si ce n'est qu'il existe une interdépendance entre la nation et l'armée en terme d'éthique. A ce titre, la nation doit comprendre la spécificité militaire et savoir se nourrir de cette dernière,

<sup>7</sup> Général (c.r) Loup FRANCART, *La Guerre du sens*, Paris, Economica, 2000.

<sup>8</sup> Selon la formule de Vègece.

c'est-à-dire de l'intemporalité de certaines de ses valeurs. Ceci ne signifie pas que l'armée détient une vérité éthique qui échappe à la société mais que la véracité des épreuves qui ont participé de la définition d'un code de conduite du soldat<sup>9</sup> peuvent servir d'exemples à une société qui parfois tend à confondre originalité et pertinence, nouveauté et création, différence et répétition...



Peu d'éthiques professionnelles se révèlent aussi exigeantes que l'éthique militaire. Ceci est principalement dû à la spécificité du métier des armes qui implique l'usage raisonné et maîtrisé de la force. Le soldat mérite la confiance de la nation dans l'exercice quotidien de ses fonctions, il est au service des valeurs de la République et ne confond pas efficacité et barbarie. Les conditions de l'emploi de la force sont un enjeu capital pour l'avenir de notre société. Elles exigent l'élaboration d'un contexte diplomatique, juridique et stratégique qui dépasse les prérogatives du soldat et implique la nation et ses décideurs. Les convictions du soldat doivent ensuite faire la différence une fois présent sur le théâtre d'opérations. Ainsi, plus le mandat sera clair, meilleure sera l'efficacité de la mission et plus il sera aisé pour le soldat de rester fidèle à son éthique dans l'exercice parfois périlleux de ses fonctions.

En d'autres termes, l'éthique du soldat professionnel concerne de très près la nation à l'heure de la mondialisation de l'information spectacle. Il est donc essentiel pour le soldat de connaître la société dont il émane et pour la société de sortir de certains fantasmes concernant le métier de soldat. Ceci est d'autant plus vrai que les émeutes de novembre 2005 ont remis au goût du jour une réflexion portant sur le vide civique laissé par la suspension du service national. Peut-être ne sommes nous pas si loin de la réactualisation du vieux rêve du capitaine Lyautey faisant de l'officier le gardien et l'instituteur des valeurs morales de la nation. En ce sens, si l'armée doit faire le premier pas pour se faire connaître

<sup>9</sup> L'armée de terre, sous l'impulsion du Général Bachelet, a édité un Code et guide du comportement du soldat.

de la société, il est de la responsabilité de cette dernière d'entretenir le lien avec cette institution qui ne vise qu'à la servir au mieux en la protégeant. L'armée ne cherche pas à imposer ses valeurs mais souhaite que ces dernières répondent aux mêmes exigences que celles qui animent la société civile. Autrement dit : « *Les militaires, finalement, ce sont des Français comme les autres. Mais ni les civils ni eux-mêmes ne le savent encore tout à fait<sup>10</sup>* ».

---

<sup>10</sup> Pascal BONIFACE, *L'Armée : enquête sur 300 000 soldats méconnus*, Editions n°1, 1990.